

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2021-Exp-028

AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

Commission Alpes-Ain

du Conseil Scientifique Régional de du patrimoine naturel

AUVERGNE-RHONE-ALPES

Référence de la demande (N° ONAGRE) : 2017-01300-041-003

Dénomination du projet : Demande pluriannuelle d'autorisation de capture suivie de relâcher sur place de Bouquetin des Alpes dans le cadre des suites du programme LEMED-IBEX « Monitoring et gestion du Bouquetin des Alpes du Léman à la Méditerranée »

Lieu des opérations : départements de la Savoie et de la Haute-Savoie

Bénéficiaire : ASTERS, Conservatoire d'Espaces Naturels Haute-Savoie

MOTIVATION OU CONDITIONS

La demande de renouvellement de l'autorisation d'ASTERS a pour but de pouvoir recapter si nécessaire les bouquetins toujours équipés de colliers GPS installés dans le cadre du programme LEMED-IBEX qui a pris fin.

Il n'est pas prévu, en cas de recapture, de prélèvement sanguin ou de peau – sauf en cas de suspicion de maladie.

Les éventuelles captures n'étant prévues qu'en cas de nécessité pour les animaux et les intervenants ayant toutes les compétences pour les réaliser dans les meilleures conditions possibles, la demande n'est pas de nature à remettre en cause l'état de conservation des populations de bouquetins.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

AVIS FAVORABLE FAVORABLE SOUS CONDITIONS

DÉFAVORABLE

FAIT LE 29/07/2021

SIGNATURE



Yoann BRESSAN